



Mairie de VILLETTE-LÈS-DOLE

2 bis route de Goux – 39100
03.84.82.40.14
mairie.villette.les.dole@wanadoo.fr

AFFOUAGES

2022-2023

Les inscriptions pour l'affouage 2022-2023

seront reçues au secrétariat de mairie

aux horaires d'ouverture à partir du :

12 novembre jusqu'au 12 décembre 2022

- Pas d'inscription par téléphone
- Pas d'inscription par un tiers
- Être habitant de la commune depuis au moins six mois

